PUY-de-DOME
MON DÉPARTEMENT

Réunion de restitution

Projet d'aménagement des abords du lac d'Aydat

Compte-rendu du 25 juin 2025 à 15h00

nalisse

Introduction et rappel des origines du projet

LES ORIGINES DU PROJET

L'ébauche du projet, qui a été travaillée pendant les ateliers de concertation, est issue d'un diagnostic fait à l'échelle du territoire. Ce diagnostic a révélé que le lac d'Aydat est un espace attractif et fortement apprécié mais qui est néanmoins pétri de paradoxes. Par exemple, on s'attend à une ambiance naturelle mais en réalité celle-ci est assez urbaine.

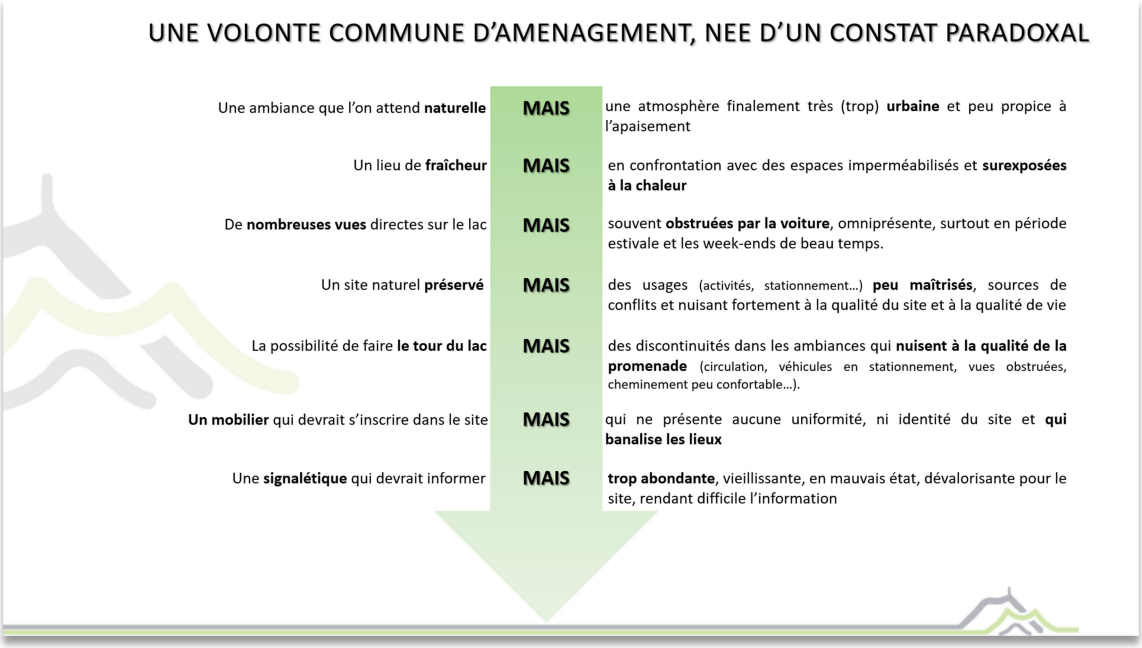

LES OBJECTIFS DU PROJET

Le lac d'Aydat est un lac habité, avec une multitude d'usages qui prennent place autour. L'objectif du projet est dès lors de concilier deux grandes orientations : à la fois **la préservation et la valorisation de ce site emblématique** et **l'amélioration du cadre de vie des habitants.**

LE PARTI PRIS D'AMENAGEMENT

L'ambition du projet est de permettre de mieux vivre le lac à travers :

- Une réflexion à grande échelle qui intègre tous les usagers
- Des aménagements permettant à chacun de profiter pleinement du lac et de ses abords
- Un boulevard apaisé et végétalisé pour faciliter l'agrément pour les piétons et les mobilités douces : « une terrasse sur le lac »
- Un stationnement touristique déporté

Une réflexion à grande échelle

Le projet s'inscrit, dès le début, dans une réflexion globale allant du giratoire des Treize Vents au centre-bourg d'Aydat et qui intègre tous les usages et usagers.

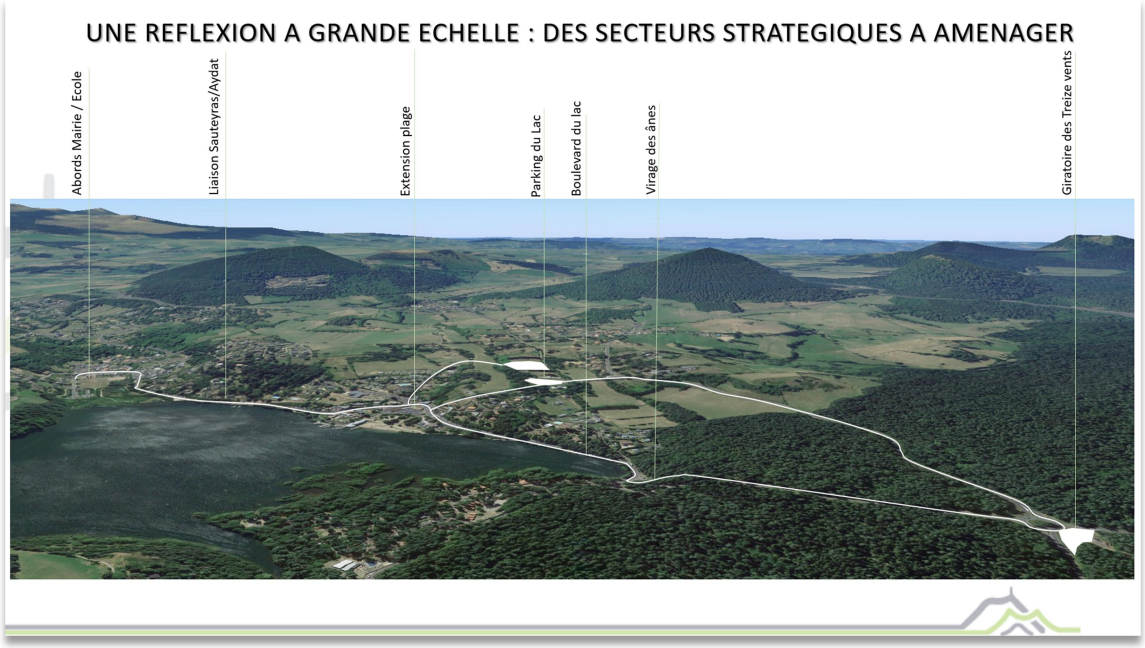

La terrasse sur le lac, élément emblématique de l'aménagement :

L'idée est de sortir de l'image d'un boulevard routier vers une véritable terrasse paysagère pour offrir des espaces de pause et de contemplation. La circulation automobile sera maintenue en double-sens mais sera bien séparée de la voie partagée par les piétons et cyclistes pour sécuriser leurs déplacements.

Retour sur la concertation

LE DISPOSITIF DE CONCERTATION

La concertation s'est organisée sur plusieurs temps avec des petits groupes : 6 ateliers avec les habitants, 2 ateliers avec les acteurs économiques et 1 atelier avec les élus.

Le format et l'organisation étaient les mêmes pour tous les ateliers afin d'avoir les retours de l'ensemble des publics et de faire ressortir les convergences et les divergences.

L'analyse des contributions s'est faite en plusieurs temps. D'abord, un listage sur un tableau de l'ensemble des contributions. Ensuite, une synthèse a été réalisée pour chaque groupe d'acteurs (une pour les ateliers habitants, une pour les ateliers des acteurs économiques et

une pour les ateliers élus). Enfin, une synthèse globale a été transmise à l'ensemble des participants : plus visuelle et plus communicante.

Les résultats de la concertation ont été communiqués au Département et au bureau d'études pour retravailler le projet.

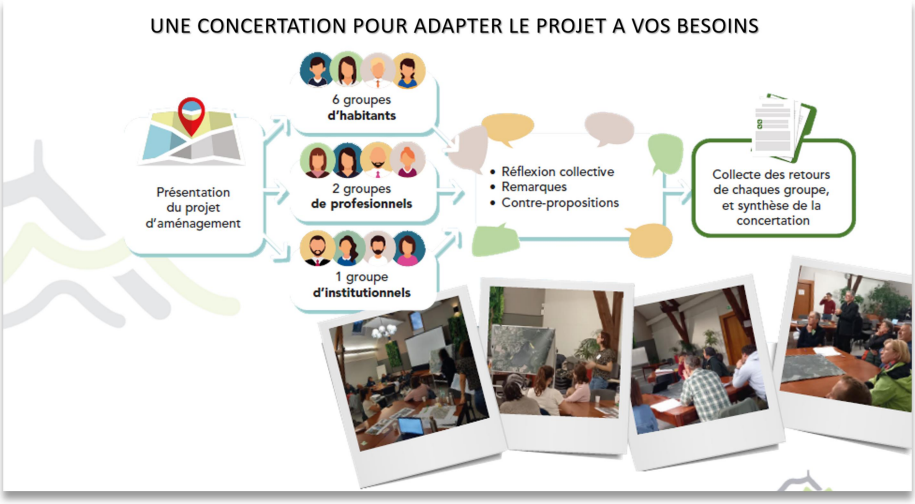

RESULTATS DE LA CONCERTATION :

Plutôt qu'une proposition unanime, c'est une philosophie d'ensemble guidant le projet qui s'est dégagée de la concertation.

4 principes :

- Nature : préserver le cadre naturel du lac et de ses abords
- Sobriété : souhait d'avoir des aménagements sobres et utiles, notamment pour le mobilier
- Un projet pour tous et toutes : habitants, commerçants, touristes, usagers du lac…
- Adaptation à la saisonnalité du lac : prendre en compte la vie du lac sur toute l'année et penser un projet qui répond à la fois à la haute saison et au quotidien du reste de l'année

4 enjeux pour améliorer le projet :

1. Préserver et mettre en valeur le cadre naturel du lac
2. Assurer une offre de stationnements adéquate
3. Se déplacer en toute sécurité dans Aydat : gestions des vitesses, partage de l'espace entre les modes de déplacement…
4. Améliorer le cadre de vie à Aydat

METHODE DE PRISE EN CONSIDERATION DES REMARQUES

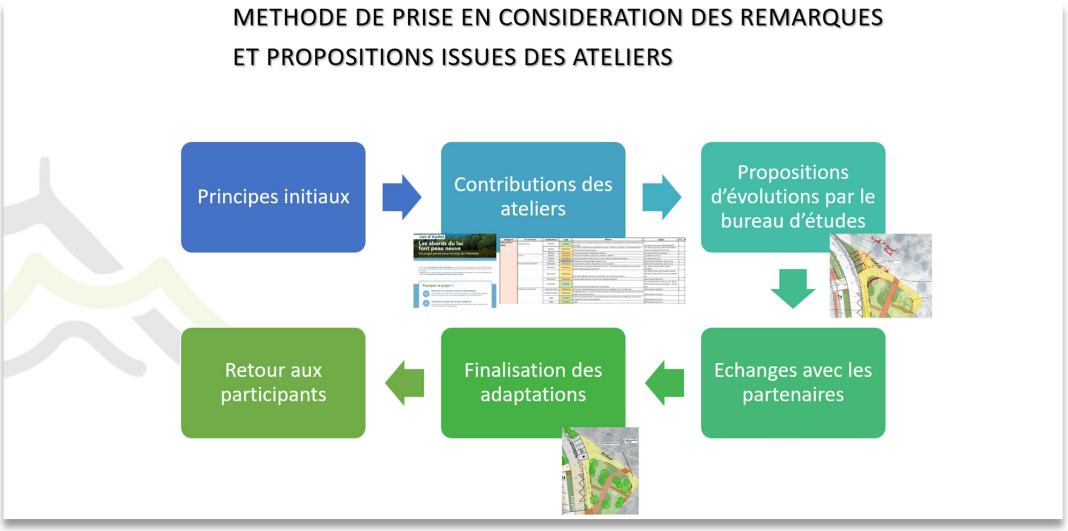

Présentation du projet

LA REPARTITION DES STATIONNEMENTS

Lors de la concertation, les participants ont demandé une révision de la répartition des stationnements : les poches de stationnement déporté pourraient créer des nuisances aux riverains et créent un parking un peu trop éloigné du lac. L'idée est donc de proposer de nouveau quelques places de stationnement sur le boulevard du lac et de trouver des petites poches intermédiaires. Plusieurs endroits ont été évoqués : l'espace de loisirs, le virage des ânes ainsi que la route du lac dite « chemin du trappeur ». Certains espaces ne faisaient initialement pas partie du périmètre du projet.

LE VIRAGE DES ANES :

- **PROPOSITIONS ISSUES DE LA CONCERTATION :**
  - Ajouter des stationnements pour les activités économiques
  - Prévoir un emplacement attractif pour le food-truck
  - Prévoir un espace technique
  - Avis très réservé sur le projet de belvédère

- **AMENAGEMENTS PROJETES PAR LE DEPARTEMENT :**
  - Supprimer le belvédère initialement imaginé
  - Retrouver et optimiser une poche de stationnement à travers un aménagement simple sous les arbres

- Retrouver et optimiser les stationnements actuels dans la partie basse du virage en direction du parking (qui avaient été supprimés dans l'ancienne version du projet)
- Maintenir la partie en face de l'accrobranche pour un espace de repos et de contemplation végétalisé, tout en préservant quelques places de stationnement, un emplacement réservé pour le food-truck avec une vue sur le lac, une place dépose-minute ainsi qu'une place pour les personnes à mobilité réduite (PMR)
- Apaiser la vitesse grâce à un nouveau traitement de la zone : aménagement en plateau avec un revêtement différent afin de marquer l'entrée dans le boulevard et de sécuriser les flux piétons

LE BOULEVARD :

- **PROPOSITIONS ISSUES DE LA CONCERTATION :**
  - Ajouter des stationnements pour la période hors saison
  - Prévoir un emplacement pour les livraisons, particulièrement côté Sauteyras
  - Sécuriser et apaiser les circulations automobiles
  - Propositions faisant débat :
    - Le côté des stationnements à préserver (plutôt côté mur ou côté lac)
    - La mixité des usages modes doux : vélos de promenade, poussettes, marche…

- **AMENAGEMENTS PROJETES PAR LE DEPARTEMENT :**

Deux scénarios d'aménagement sont proposés pour le boulevard du lac :

Scénario 1 :

Du stationnement intégré à l'aménagement :
- stationnement côté mur : (10 emplacements),
- stationnement minute (6 emplacements),
- cycles (24 emplacements),
- motos (15 emplacements),
- PMR (2 emplacements)
- stationnement réservé aux livraisons

  - Retrouver des places de stationnement sur le boulevard du lac :
    - 5 places côté mur à l'entrée du boulevard (côté virage des ânes)
    - 5 places côté mur intégrées avec une zone livraison et bus (côté virage de Sauteyras)
    - Quelques places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite, dépose-minute (pouvant fonctionner en stationnement

« normal » hors saison) et stationnement pour les cycles et motos, côté lac

- Aménager un espace partagé pour la marche, le vélo de promenade, la contemplation, le repos, etc. : la terrasse du lac. Le partage de l'espace entre les différents modes de déplacement fonctionne bien si une bonne largeur est maintenue
- Apaiser la vitesse au niveau du virage de Sauteyras : aménagement en plateau avec un revêtement différent afin de marquer l'entrée dans le boulevard et sécuriser les flux piétons

Scénario 2 :

Du stationnement intégré à l'aménagement :
- stationnement côté mur : (10 emplacements en écluse),
- stationnement minute (6 emplacements),
- cycles (24 emplacements),
- motos (15 emplacements),
- PMR (2 emplacements)
- stationnement réservé aux livraisons

Différence avec le scénario 1 : Tout en conservant le double-sens, les 10 places côté mur sont imaginées avec un système d'écluse et un sens prioritaire de circulation. Cette proposition permet d'apaiser plus les vitesses et maintenir la largeur de la balade du lac.

ESPACE LOISIRS :

- **PROPOSITIONS ISSUES DE LA CONCERTATION :**
  - Ajouter des places de stationnement
  - Apaiser la circulation dans le carrefour
  - Contraindre l'accès au chemin de Papianilla
  - Prévoir un emplacement pour les livraisons (boulevard)
  - Réserver le stationnement de l'espace loisirs à ses usagers

- **AMENAGEMENTS PROJETES PAR LE DEPARTEMENT :**
  - Optimiser les stationnements dans la partie basse qui est utilisée pour des stationnements de manière anarchique (36 places)
  - Créer une seconde poche de stationnement enherbée temporaire (40 places)
  - Mettre en place un contrôle d'accès sur le parking existant pour l'espace loisirs. Le dispositif reste à définir (reconnaissance de plaques, badges…). Idem pour le nombre de place qui sera défini en fonction des besoins des habitants
  - Mettre en place un contrôle d'accès chemin de Papianilla

LA ROUTE DU LAC DITE « CHEMIN DU TRAPPEUR » :

- **PROPOSITIONS ISSUES DE LA CONCERTATION :**
  - Ajouter des capacités de stationnement fonctionnel et faciliter la circulation
  - Donner plus de place aux modes doux
  - Assurer l'accès des secours jusqu'au restaurant
  - Permettre une meilleure cohabitation
  - Prévoir le demi-tour en fin de voie entre les différents modes

- **AMENAGEMENTS PROJETES PAR LE DEPARTEMENT :**

Deux scénarios d'aménagement sont proposés.

Scénario 1 :

- Maintenir un double-sens de circulation, avec une aire de retournement vers le restaurant
- Supprimer les stationnements côté sud de la route (sauf à proximité du trappeur) pour réserver un espace pour les circulations douces (tout le monde ne pouvant pas prendre le chemin existant dans le bois) avec un séparateur
- Optimiser le stationnement côté forêt à travers plusieurs poches. Cette route n'étant pas dans le projet initial, une étude plus approfondie sur la capacité de stationnement sera réalisée mais une première estimation a permis d'identifier 45 places de stationnement sur les poches existantes.

Scénario 2 :

Ce scénario est pensé au cas où le scénario 1 ne fonctionne pas très bien avec le double-sens.

- Proposer un sens unique de circulation avec la réouverture de la route de Rouillas
- Un cheminement mixte vélos-piétons, plus large, côté sud de la route avec un séparateur
- Maintenir la piste cyclable dans la route de Rouillas
- Aménager des poches de stationnements (Idem scénario 1)

POCHES DE STATIONNEMENT DEPORTEES :

- **PROPOSITIONS ISSUES DE LA CONCERTATION :**
  - Éloigner le stationnement des habitations
  - Limiter les accès des voies adjacentes
  - Améliorer la sécurité de l'accès depuis la route de Verneuge (carrefour) et apaiser les vitesses route de Verneuge

- Réduire la taille des deux poches de stationnement
- Restreindre l'accès aux stationnements hors période estivale pour limiter les nuisances et les incivilités
- Restreindre les circulations piétonnes le long des maisons entre l'ancienne colonie et le lac

- **AMENAGEMENTS PROJETES PAR LE DEPARTEMENT :**
  - Créer un carrefour en tourne-à-gauche avec un aménagement dur, minéral et dissuasif pour sécuriser le parcours et apaiser les vitesses sur l'axe principal
  - Mettre en place un système sur la rue Beau site pour limiter l'accès
  - Elargir la rue Beau Site entre la route de Verneuge et le parking pour aménager une circulation piétonne en continuité du trottoir sur la route départementale
  - Optimiser la poche de stationnement sur les anciens terrains de tennis, qui est la plus éloignée des habitations. Un aménagement perméable est prévu.
  - Réduire la poche la plus proche des habitations en maintenant quelques places (19 places)
    - Réduire la première poche permet aussi de diminuer le passage des piétons près des maisons

BILAN DES STATIONNEMENTS :

Sur la partie du projet (du virage de Sauteyras au virage des ânes) : le projet permet de gagner quelques places de stationnement.

L'objectif n'est pas de développer à outrance les places de stationnement pour éviter la surfréquentation.

Le bilan prend en compte les places officielles identifiées de stationnement dans le secteur. Toutefois, le projet semble absorber également les stationnements interdits (irréguliers).

Dans la partie du centre-bourg jusqu'au virage de Sauteyras : la situation est identique mais un travail dans la deuxième phase du projet permettra d'augmenter la capacité de stationnement.

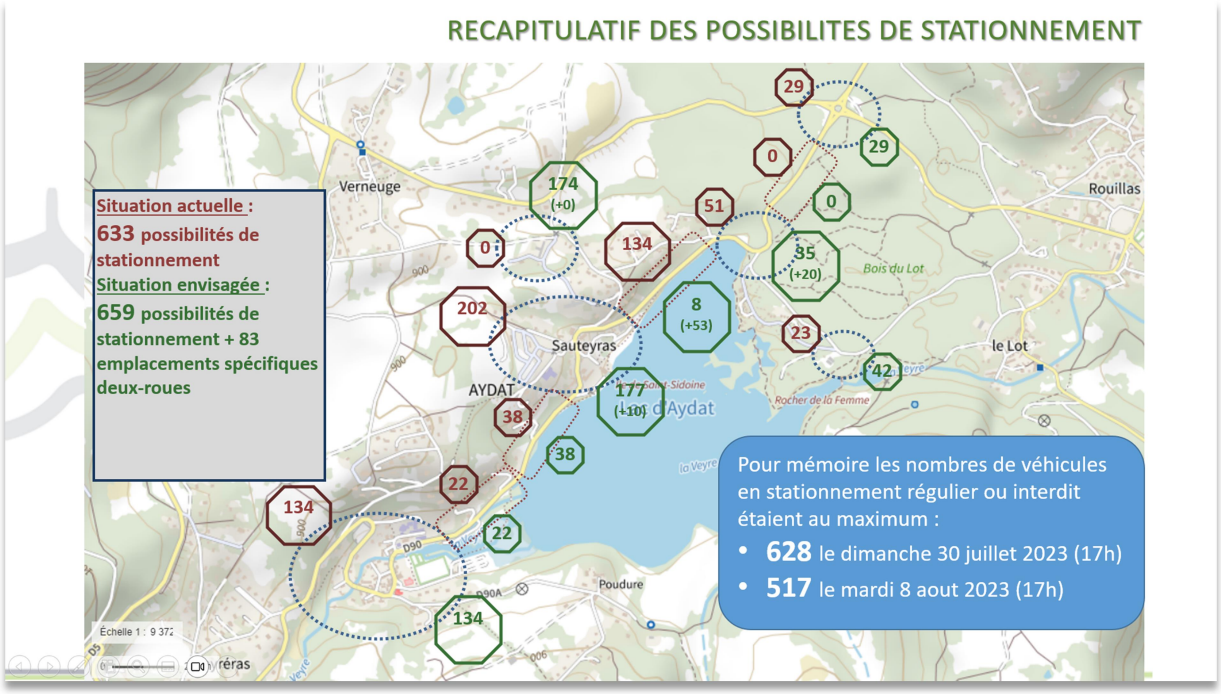

AUTRES SUJETS :

- Améliorer la signalétique et rendre lisible l'emplacement des activités économiques
- Installer un mobilier résistant, sobre, naturel et facile d'entretien
- Prévoir suffisamment de bancs, de poubelles et de tables de pique-nique ainsi que des toilettes dans des endroits spécifiques
- Réfléchir au sujet de l'éclairage public
- Envisager une navette (électrique) entre le stationnement déporté, les Treize Vents et le bourg d'Aydat : modalités de mise en place sont à étudier (financement, parcours, horaires…)
- En parallèle du projet, améliorer le tour du lac dans sa totalité

Temps d'échanges

LE PROJET :

STATIONNEMENT DES VOITURES

Proposition de trouver des poches de stationnement dans les bois (sur tout le secteur du projet).

➔ Réponse du Département : Cette option se heurte aux règles de déboisement : il est en effet difficile d'obtenir l'autorisation de couper des arbres pour créer des parkings. Pour entamer des discussions avec la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) et explorer les possibilités d'aménagement, un dossier doit impérativement être déposé.

Remarque sur l'impact de la suppression des stationnements sur l'ensemble du territoire qui sera négatif sur la fréquentation des commerces et des activités autour du lac (hôtel, restaurant, activités aquatiques…). Selon certains participants, la mise en place d'une navette reliant les zones de stationnement aux commerces et lieux d'activités apparaît comme une solution pour gérer le report des stationnements. Des interrogations subsistent toutefois concernant ses modalités de fonctionnement (parcours, horaires...).

STATIONNEMENTS DES BUS TOURISTIQUES :

Question sur le futur lieu de stationnement des bus touristiques, le secteur accueillant actuellement de 8 à 10 bus maximum en journée hors saison.

➔ Les bus pourront déposer sur place puis seront dirigés vers le centre-bourg pour stationner.

SAISONNALITE

Remarque sur le besoin de prendre en compte l'élargissement de la saison dans la réflexion sur les stationnements : la saison de fréquentation est élargie et le lac (commerces et activités) est fréquenté toute l'année notamment par les locaux.

METHODE

Proposition de réaliser un diagnostic des flux et des stationnements à différentes dates pour s'assurer que le projet réponde à tous les besoins, sur toute l'année (les stationnements ne sont pas les mêmes, les usagers et les usages ne sont pas les mêmes). Un besoin d'être rassurés que le projet ne nuise pas à la vie des habitants et la vie des professionnels est exprimé.

AUTRES

Remarque sur un manque de visuels clairs sur l'aménagement futur de la terrasse, ce qui rend difficile de se projeter concrètement dans le projet.

➔ Des visuels ont été faits par le bureau d'études. Les participants le souhaitant ont pu les consulter après la réunion.

LES AMENAGEMENTS PAR SECTEUR :

LE GIRATOIRE DES TREIZE VENTS :

Question sur les aménagements prévus dans le giratoire des Treize Vents.

➔ L'objectif sur les Treize Vents est de mieux organiser les stationnements sur la plateforme et d'améliorer les entrées-sorties de la plateforme sur les départementales avec une entrée d'un côté et une sortie de l'autre. Il y aura possibilité de gagner quelques places mais la plateforme sera surtout plus sécurisée et plus agréable.

Proposition d'aménager des places de stationnement sur la bande enherbée dans le giratoire des Treize Vents.

➔ Cette piste a été explorée notamment pour le stationnement des bus mais s'est révélée techniquement irréalisable.

LE VIRAGE DES ANES :

Remarque sur l'aménagement de stationnements au niveau de l'espace où le belvédère était projeté qui se trouve sur une parcelle louée par un exploitant. Ce dernier dit ne pas avoir était concerté.

➔ Pour l'heure, il ne s'agit que d'un principe d'aménagement. Il est évidement essentiel d'en discuter avec les exploitants. Les stationnements peuvent par exemple être dédiés à l'activité du parc.

Proposition d'étudier la possibilité de maintenir le stationnement de deux ou trois bus dans le secteur des Treize Vents- virage des ânes. Les commerces dans le secteur reçoivent souvent des bus touristiques. Par ailleurs, les scolaires aiment bien avoir le bus à proximité pour pouvoir récupérer facilement des affaires qu'ils laissent dans le bus.

LE BOULEVARD DU LAC :

Remarque sur l'impact négatif de l'écluse sur le flux de circulation, craignant une congestion du trafic.

Le côté des stationnements pose débat et pas d'avis tranchés par les participants. Toutefois une légère préférence pour le côté mur afin de préserver la vue sur le lac est à noter.

Question sur l'intérêt de supprimer les places côté mur. Il est expliqué qu'il n'est pas nécessaire de supprimer les places de stationnement côté mur sur le boulevard. Les visiteurs viennent principalement pour la plage et non pour se promener.

➔ Les places de stationnement ne sont pas supprimées, mais reportées ailleurs. Il y a également une volonté politique de réduire le nombre de places sur le boulevard.

Proposition de supprimer les places de stationnement côté lac afin de dédier cet espace aux modes doux, tout en maintenant celles côté mur.

Remarque sur le besoin de stationner à proximité du lac pour profiter du lac au quotidien notamment à la sortie de l'école.

LES POCHES DE STATIONNEMENT :

Remarque sur l'emplacement des deux poches de stationnement qui est jugé trop éloigné pour atteindre la plage.

➔ La distance est de 10 minutes de marche (environ 450m), qui reste une distance acceptable.

Question sur le devenir des bâtiments existants de l'ancienne colonie. Ils représentent un danger, en particulier pour les enfants.

➔ Ils ne sont pas inclus dans le projet actuel. Cependant, des idées sont à l'étude, comme y installer des services.

LA ROUTE DU LAC DITE CHEMIN DU TRAPPEUR :

Remarque sur l'aménagement de la route du lac dite chemin du trappeur qui ne permet pas d'optimiser suffisamment les places de stationnement.

Une majorité de participants de cet atelier privilégient le scénario de sens unique pour la route du lac notamment pour augmenter le nombre des places de stationnement. Une option de maintenir le double-sens pendant l'année et un sens unique pendant la saison de forte fréquentation, là où il y a plus besoin de stationnement, a été proposée par certains participants sans faire de consensus.

➔ Initialement, la route du lac n'était pas incluse dans le périmètre du projet. Suite à la concertation, une étude sommaire a été réalisée, se basant sur les poches de stationnement existantes et les espaces facilement utilisables. Une étude plus approfondie, incluant un relevé topographique précis, sera menée pour déterminer la capacité réelle de stationnement qui pourra être créée le long de cette route.

Question sur la possibilité d'aménager le cheminement existant dans le bois pour faire passer les piétons.

➔ Le cheminement dans le bois est maintenu. Toutefois, il est difficilement praticable par tous les piétons d'où l'intérêt d'aménager un cheminement sécurisé.

L'ESPACE DE LOISIRS

Remarque sur la nécessité de permettre l'accès aux clients de l'hébergement (gîte) au bout de la route qui passe par l'espace de loisirs (chemin des Cratères Égueules).

➔ Il est tout à fait possible de permettre l'accès aux usagers. Le dispositif est à préciser.

LES AUTRES SUJETS :

L'ECLAIRAGE :

Question sur l'éclairage.

➔ Un travail sur l'éclairage est prévu sur l'ensemble du secteur (boulevard, accès au parking…).

LES TOILETTES :

Question sur l'aménagement de toilettes.

➔ Pour l'instant le projet ne prévoit pas de toilettes. Elles peuvent toutefois être intégrées dans le volet mobilier.

LA SIGNALETIQUE :

Remarque sur la signalétique : si les panneaux indiquent uniquement la direction des poches de stationnement « en passant par le haut », les visiteurs risquent de ne pas passer devant les commerces situés « en bas ».

➔ Le panneau « Lac d'Aydat » (site) sera indiqué vers le bas, complété par une signalisation vers les poches de stationnements. Il est également envisageable de mettre en place des panneaux listant les commerces disponibles. Par ailleurs, des places de stationnement seront maintenues en bas, sur le boulevard.

LA CONCERTATION :

MODALITES :

Demande pour une réunion mixte entre habitants et acteurs socio-professionnels.

Conclusion

Monsieur Nicolas Morisset a remercié les participants pour leur mobilisation.

Un compte-rendu de la réunion sera envoyé aux participants. Un retour est prévu à la rentrée. Les modalités sont à définir.